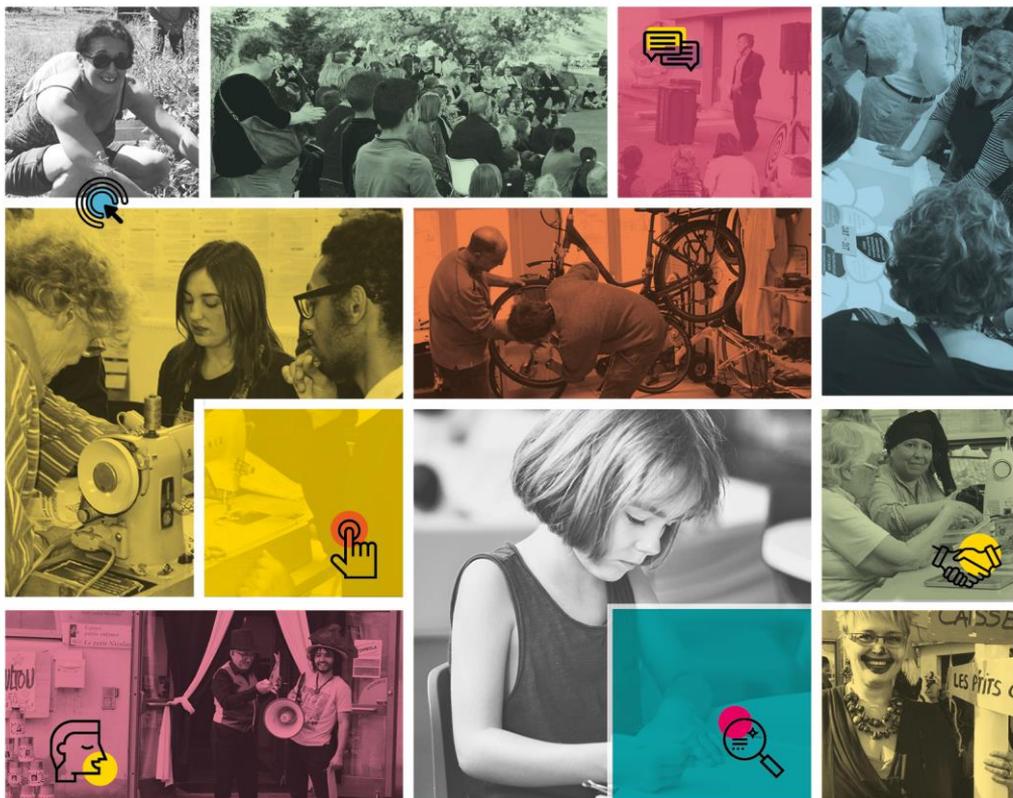


2019

# OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

VOSGES





2019

# OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE



VOSGES



Nous avons le plaisir de vous présenter l'observatoire des structures d'Animation de la Vie Sociale (AVS).

Dans notre département, ce sont 13 centres sociaux (CS) et 20 espaces de vie sociale (EVS) qui ont participé à cette démarche, en étroite collaboration avec la Caisse d'allocations familiales.

Ces structures ont comme mission prioritaire de développer l'expression et la participation des habitants, en offrant des espaces d'échange et de dialogue, en donnant la possibilité d'être acteurs dans la mise en œuvre de leurs projets.

L'implication des habitants constitue un des fondements des projets des structures. Au-delà des différentes formes qu'elle peut revêtir, cette participation doit permettre de favoriser le lien social, d'être à l'écoute des besoins des habitants et de mettre en valeur les compétences de chacun.

Le respect de la dignité humaine, la solidarité et la laïcité sont les principes fondateurs des actions menées. Cette plaquette a pour vocation de rendre visible et lisible cet engagement du quotidien.

Au-delà des chiffres, vous lirez combien la richesse et la pluralité des actions conduites par les centres sociaux et les espaces de vie sociale constituent de véritables outils au service du « *vivre ensemble* ».





2019

# OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE



La Caisse Nationale des Allocations Familiales (Cnaf) et la Fédération des Centres Sociaux (FCSF) valorisent particulièrement le rôle des structures d'animation de la vie sociale que sont les centres sociaux (CS) et les Espaces de vie sociale (EVS) dans la vie des familles, des enfants et des jeunes.

## DEUX REFERENCES FONDAMENTALES

### **Pour la Cnaf : circulaire 2012-013 Animation de la vie sociale (AVS) - Direction des Politiques Familiales et Sociales**

Les structures d'Animation de la vie sociale se définissent comme suit :

- un équipement de quartier à vocation sociale globale
- un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle
- un lieu d'animation de la vie sociale
- un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices

L'objectif global de ces structures « est de rompre l'isolement des habitants d'un territoire, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire ».

Les finalités portées par l'Animation de la Vie Sociale répondent à des besoins fondamentaux et elle se réfère aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. La circulaire définit trois finalités concomitantes :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

### **Pour la FCSF : extrait de la Charte Fédérale d'Angers de juin 2000**

« Le centre social socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par les habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population du territoire ».

## MODE DE GOUVERNANCE



**85%**

Sous forme associative

**15%**

Sous gestion communale

**15,7**

administrateurs en moyenne

## ACTIONS

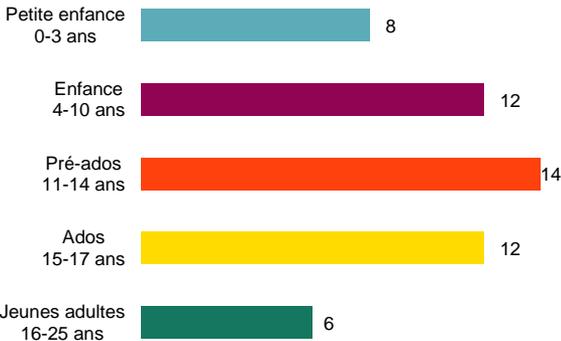


Des actions à destination de tous

Ces activités sont à finalités sociales, éducatives et culturelles.

Les centres sociaux recherchent la mixité des publics et l'intergénérationnalité.

Ils mènent des actions dans les champs suivants :



**100 % des centres sociaux ont une action parentalité, 46 % un LAPE, 92 % un CLAS et 92 % une action REAAP minimum.**



Des actions pour les habitants et avec les habitants

**769**

Personnes adhérentes en moyenne

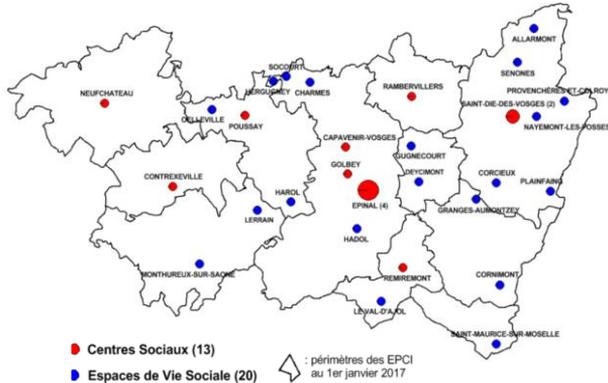
**100 %**

Des centres sociaux proposent des actions portées par les habitants

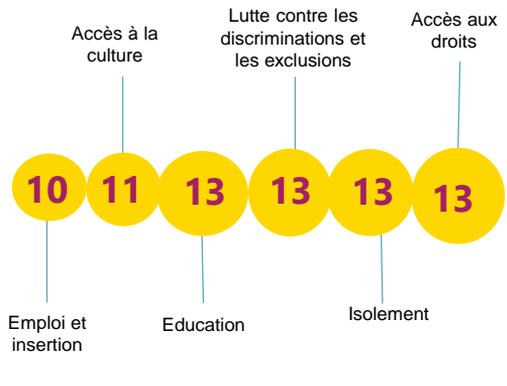
## TERRITOIRE D'INTERVENTION

6 en territoire prioritaire (QPV)

2 en zone de revitalisation rurale (ZRR)



Les types d'actions



## RESSOURCES HUMAINES

### Salariés

**344** Salariés mobilisés

Soit **274 ETP** au total



### Bénévoles



**24 575**

Heures de bénévolat régulier  
Soit **13,5 ETP** sur le département ce qui représente **1 ETP** en moyenne par structure

### Des administrateurs présents



**15,7**

Administrateurs en moyenne par centre social



**204**

Administrateurs dont 146 femmes

**41 bénévoles** ont suivi une formation, soit en moyenne 3 par centre social : apprentissage du français, lecture à voix haute, yoga, accompagnement à la scolarité, logiciel compta-paie.

**51 salariés** ont bénéficié d'une formation qualifiante, soit 3,92 par centre social.

## UTILITE SOCIALE

**24 structures associatives** sont « nées » avec le soutien d'un centre social dans les cinq dernières années

**54 événements locaux** sont portés par an par les centres sociaux vosgiens, soit 4 en moyenne par centre social (fête ou animations de quartier, vide-greniers, ...)

**700 heures d'ouverture** pour les centres sociaux soit 54 heures en moyenne par semaine

## RESSOURCES FINANCIÈRES



**9 534 610 €**

Total des produits



**355 328 €**

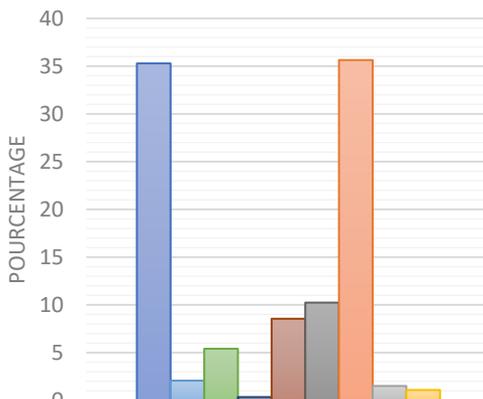
+ petit budget



**1 130 709 €**

+ grand budget

### Répartition du budget



- Collectivité
- Etat hors aides à l'emploi
- Etat aides à l'emploi
- Autres partenaires
- Autres produits
- Participations des usagers
- CAF
- Conseil départemental
- Conseil régional

Les espaces de vie sociale (EVS) sont gérés exclusivement par des associations locales qui veillent à l'implication et à la participation des habitants tant pour l'élaboration des projets que pour la conduite des activités ou la gestion.

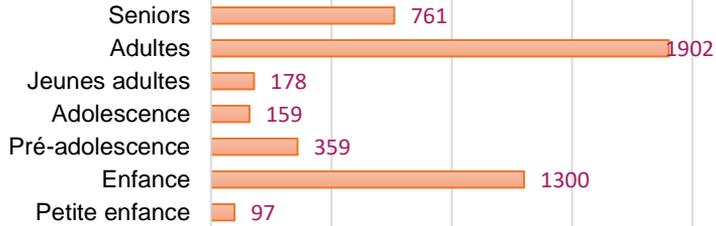
## TERRITOIRE



**100 %** DONT **7** en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)  
RURAL

## PUBLIC

### Nombre de participants



## EMPLOIS



**30**  
Salariés au total  
Soit **13** ETP

## BENEVOLES

**725** bénévoles, soit une moyenne de 36 par EVS, dont 192 administrateurs et 9,6 en moyenne par EVS



**36 359** heures de bénévolat soit 1 820 heures par EVS, soit 1 ETP annuel

## RESSOURCES FINANCIÈRES



**1 580 680 €**  
Total des produits

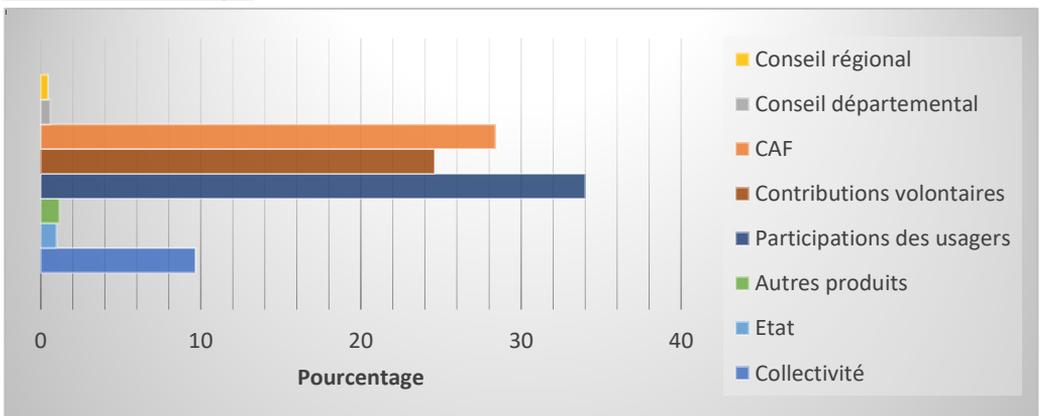


**10 324 €**  
+ petit budget



**349 040€**  
+ grand budget

### Répartition du budget





2019

# OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE



## LES ENJEUX DES STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Vivre ensemble Tout public  
Implication des usagers  
Insertion sociale  
Education  
Parentalité  
Bénévolat  
Partenariat  
Mixité  
Temps libres  
Cohésion sociale  
Accès aux droits  
Inclusion  
Participation des habitants  
Citoyenneté

**MERCI** aux centres sociaux et aux espaces de vie sociale vosgiens qui ont tous participé à cette campagne 2019 !

